

# DEVENEZ PROPRIÉTAIRE

**NOUVEAUX PSLA**



## VOS AVANTAGES

EXONÉRATION DE TAXE FONCIÈRE  
PENDANT 15 ANS  
(À PARTIR DE LA DATE DE PARFAIT ACHÈVEMENT).



ACHAT EN TOUTE SÉRÉNITÉ  
(GARANTIE DE RACHAT ET DE RELOGEMENT).



ELIGIBILITÉ POSSIBLE AU PRÊT À TAUX 0+



TVA À TAUX RÉDUIT



FRAIS DE NOTAIRE RÉDUITS



PAS DE FRAIS D'AGENCE



GARANTIE DÉCENNALE



GARANTIE BIENNALE

## UNE QUESTION ?

03 27 69 70 70

03 27 69 70 07

commercial@groupe-sai.fr

4 PSLA - ANOR, RUE DE TRÉLON  
Livraison 1<sup>er</sup> semestre 2024

**147 066€**

- 4 nouveaux plain-pied de 68m<sup>2</sup>
- Combles aménageables de 28m<sup>2</sup>
- Cuisine semi-ouverte
- Large séjour de 25m<sup>2</sup>
- 2 chambres
- Garage de 20m<sup>2</sup>
- Chauffage gaz
- Panneaux photovoltaïques pour auto-consommation
- Jardin clôturé

